

Le très hon. M. Diefenbaker: Oh, Oliver Twist!

L'hon. M. Pickersgill: Le ministre de la Justice ne m'a pas fait la politesse d'accepter une question ce matin.

Le très hon. M. Diefenbaker: Je vais rectifier. Vous vous trompiez d'une année.

L'hon. M. Pickersgill: Monsieur l'Orateur, le premier ministre profite évidemment de son grand prestige en cette enceinte pour intervenir en ces matières. Il parle de remettre les choses d'aplomb. La simple vérité c'est que, comme chacun le sait, M. Power s'est séparé en 1944 du gouvernement. Le décret du conseil dont parle maintenant le premier ministre a été adopté après la guerre; toutefois, il est simplement une mesure entre bien d'autres.

Le très hon. M. Diefenbaker: Oh, non!

L'hon. M. Pickersgill: Le premier ministre dit que non, mais les faits sont là. La première mesure consistait à déplacer de la région du littoral de la Colombie-Britannique vers l'intérieur toute personne d'origine japonaise qui s'y trouvait, qu'elle fût ou non citoyen canadien, et de la dépouiller de tous ses biens immobiliers. Cela s'est fait et ne constitue pas moins une violation des droits, à mon avis, que les choses qu'on a laissé faire sous l'empire du décret du conseil de 1945. Ce sont des choses que toute personne qui a le moindre respect des droits déplore comme étant regrettables.

Je vous rappelle également, monsieur l'Orateur, qu'il y a eu un membre du Parlement, le seul dont je me souviens, représentant la Colombie-Britannique, qui a eu le courage de se lever à la Chambre et de dire, alors qu'il était très mal vu de tenir ce langage, qu'on avait tort d'agir ainsi. Ce député n'appartenait pas à mon parti, ni à celui du premier ministre. Je veux parler de M. Angus MacInnis. Je ne l'ai jamais oublié. Je l'admire alors pour son attitude et je suis heureux de dire que je l'admire encore aujourd'hui.

Il y avait un autre membre du Parlement présent à la Chambre, le très honorable monsieur qui est maintenant premier ministre du Canada. Je puis me tromper, mais j'ai consulté attentivement le hansard et je n'ai pu trouver, entre l'époque de Pearl-Harbour, en 1941, et la fin des hostilités avec le Japon, un seul mot du très honorable monsieur s'élevant contre les mesures qui étaient prises à l'égard des Japonais. Si j'ai tort, que le premier ministre me cite tout de suite la page où ces paroles sont consignées, afin que je puisse apporter une rectification au compte rendu.

[L'hon. M. Pickersgill.]

Le très hon. M. Diefenbaker: L'honorable député lit le hansard avec à peu près autant de soin que celui dont il a fait preuve dans la déclaration qu'il a faite au sujet de M. Power.

L'hon. M. Pickersgill: J'ai posé la question nettement au premier ministre. A-t-il connaissance d'une déclaration qu'il ait faite, entre la date de Pearl-Harbour et la fin des hostilités avec le Japon, pour protester contre les mesures qui étaient prises au sujet des Japonais?

L'hon. M. Walker: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur...

L'hon. M. Pickersgill: Je sais que le premier ministre...

L'hon. M. Walker: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Pourrions-nous revenir au bill des droits?

L'hon. M. Pickersgill: Je traite en ce moment d'un sujet que le premier ministre lui-même a introduit dans le débat, et je n'ai nullement besoin du concours du ministre des Travaux publics. Évidemment, je dis que lorsque nous avons commencé à avoir honte de certaines des choses que nous avons faites pendant la guerre, lorsqu'il est devenu populaire de parler de ces choses, le premier ministre a été le premier à suivre le mouvement, mais à l'heure où c'était vraiment important, la seule personne dont j'aie entendu la voix a été Angus MacInnis. Si je me trompe, on voudra bien me reprendre et j'en serai heureux. J'ai fait des recherches très minutieuses et demandé à quelqu'un de vérifier lui-même mes propres recherches. Si le premier ministre peut trouver quoi que ce soit qu'il ait dit au Parlement pendant la guerre pour protester contre cette façon d'agir, je serai heureux de le savoir. Je serai heureux qu'on me le dise dès maintenant.

Le très hon. M. Diefenbaker: L'honorable député dit-il que décembre 1945 était pendant la guerre?

L'hon. M. Pickersgill: Non, j'ai dit jusqu'à la fin des hostilités, alors que les choses étaient difficiles. C'est ce que j'ai dit, et c'est ce que je répète. Lorsque les choses étaient difficiles, lorsque exprimer franchement son opinion n'était pas de nature à se rendre populaire. C'est de cela dont je parle. Je veux tout simplement que le premier ministre comprenne bien cela. Il y a un député qui siège de l'autre côté de la Chambre, l'honorable député de Greenwood (M. Macdonnell), qui, même s'il n'était qu'un simple citoyen à cette époque-là, n'a pas hésité à se rendre impopulaire et à se distinguer des autres, mais